



3è conseil d'administration 2014 - Samedi 28 juin 2014 à Cabrerets - 17h

PROCÈS-VERBAL DE SEANCE

Présents :

Alain Vayssié, président. Alain Plénacoste, vice-président délégué; Francis Ratie (Boussac) ; Gilles Raffy (Bouziès) ; Will Van Der Knaap (Cabrerets) ; Bénédicte Vinel (Cabrerets) ; Cécile Puechméja (Camboulit) ; Sylvie Chiminello (Corn) ; Marc Hermet (Figeac-Viazac) ; Francine Herbin (Marcilhac/Célé) ; Guy Caussanel (St Sulpice) ; Jacques Van Delft (Sauliac/Célé) ; Géraldine Grépon (présidente des Moulins) ; Michel Glaude, président de l'AAPPMA.

Absents excusés :

Bernard Moulène (Bagnac/Célé) ; Denis Daynac (Boussac) ; Pierre Cassagnes (Bregues) ; Claude Valencia (Espagnac ste Eulalie) ; Ronald Brus (Marcilhac/Célé).

Alain Vayssié accueille et remercie les membres du conseil d'administration présents ; puis félicite les personnes qui dans les villages de la vallée du Célé ont reçu la confiance des habitants et siègent dans les conseils municipaux.

La réunion de travail se déroule selon l'ordre du jour :

1. 29 MARS 2014: RENCONTRE AVEC LE MAIRE DE BAGNAC SUR CELÉ

Alain Vayssié et Bernard Moulène étaient reçus par Fausto Araqué, maire de Bagnac, le 29 mars 2014. Ce dernier, particulièrement heureux de l'intégration de sa commune dans Sauvegarde du Célé, les conviait à la visite de l'ancienne station d'épuration de Bagnac, conduite par le technicien des eaux. Le calicot de Sauvegarde du Célé a donc été actualisé pour intégrer cette nouvelle commune qui compte déjà 10 adhérents. Madame Colette Roudergues, propriétaire du moulin de Boulech, est volontaire pour remplacer Bernard Moulène qui reste adhérent, elle est nommée référente de Bagnac sur Célé.

2. 17 AVRIL 2014: REUNION A LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES A CAHORS

Le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé a mis en œuvre un nouveau programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques et alluviaux du bassin du Célé. Il présentait ce plan, à Cahors, ce 17 avril dernier. Ce plan est intégré au Contrat de rivière Célé 2014-2019.

Ce programme permet de planifier des interventions entre 2014 et 2019 en particulier sur les thématiques suivantes:

- Actions de restauration des cours d'eau: travaux d'entretien ou de restauration de la ripisylve,

plantations, bouturages, enlèvements de déchets, renaturation de cours d'eau, étude et travaux sur des plans d'eau, travaux pour limiter la divagation des animaux dans les cours d'eau ;

- Travaux et études de lutte contre les inondations en application du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations du bassin du Lot;

- Opération groupée de reconquête de la continuité écologique sur le Célé, la Rance, le Veyre, le Bervezou et la Ressègue;

- Projets de valorisation et de sécurisation des loisirs aquatiques.

Pour les actions de ce nouveau programme, une Déclaration d'Intérêt Général est indispensable pour légitimer cette action publique sur les parcelles privées.

Dans ce cadre, une enquête publique sera lancée dans les prochaines semaines dans la perspective que la Déclaration d'Intérêt Général soit effective pour une durée de 5 ans (2014-2019).

3. 22 AVRIL 2014: BOURSE D'ÉCHANGES À LA MAIRIE DE MAURS

Une bourse d'échanges, organisée par le SmbRC, avait lieu à Murs pour préparer le programme des manifestations touristiques de la vallée du Célé avec les associations et les prestataires de tourisme. Une visite du domaine Duflot (Rance) était organisée et présentée par Sylvain Dupetit-Magnieux en présence de Bernard Laborie. Le programme des portes ouvertes et de Célé'té fut donc établi par tous.

4. 15 MAI 2014: A CABRERETS, PRESENTATION ETUDE SUR LA SAGNES

Organisée par le SmbRC, une présentation d'une étude sur le ruisseau de la Sagnes a eu lieu en présence du maire Dominique Segond, du président de l'AAPPMA Alain Moncelon, d'élus du cantons de Lauzès et de de représentants d'institutions.

Deux points essentiels de l'étude attirent l'attention:

- Qualité de l'eau – après plusieurs analyse, reconnue de bonne qualité, la meilleure des affluents du Célé, et

- Le risque important d'inondation provoqué par l'épaississement du tuff qui surélève le fond du lit du ruisseau.

Solution: après étude des débits des précédentes inondations, prendre une partie du débit par une canalisation de 600mm de diamètre... Après discussions, la diminution de l'épaisseur du tuff serait-elle la plus sage? Quelle épaisseur? L'étude envisagera la possibilité et définir l'épaisseur. Le maire adjoint signale que rien ne pourra se faire sans l'accord des riverains. Après affinement de l'étude une réunion publique aura lieu à Cabrerets.

La qualité de l'eau de la Sagnes qualifiée "meilleure de tous les ruisseaux", provoque de l'étonnement. Il est demandé de voir avec le SmbRC la poursuite des analyses dans Cabrerets, afin de détecter les pollutions diffuses s'il y en a.

5. 24 MAI 2014: PORTES OUVERTES EN VALLÉE DU CÉLÉ

Dans le cadre des journées natures de la région Midi- Pyrénées et organisée par leSmbRC, Sauvegarde du Célé a participé.

Beau succès, le samedi 24 mai, pour la 4ème édition de la randonnée gourmande qui était menée par Francis Ratié, trésorier de Sauvegarde du Célé et animée pour la partie gourmande par Pastissades aux saveurs des Causses. Plus de quarante participants ont apprécié – par une météo clémente, un parcours de huit kilomètres. Le pastis de Nadine Nic a été dégusté avec plaisir.

Pour la 5ème édition, le guide sera Alain Plénacoste et c'est à St-Sulpice que nos pas seront guidés.

6. BILLETTERIE 2015

Francis Ratié, trésorier présente la billetterie 2015 et distribue à chaque référent la liste des adhérents de sa commune à laquelle est jointe une note qui reprend les conseils et les bonnes pratiques pour le relevé annuel des cotisations ou/et subventions. Il rappelle sa disponibilité sur: tresorier@lecele.fr

7. LA CONFERENCE 2014

Deux dates sont fixées par les dirigeants du SmbRC, organisateurs de la conférence: Qu'est-ce qu'une rivière ?

- Le 16 octobre 2014, à Figeac – salle Ballène à 20h00.
- Le 17 octobre 2014, à St-Sulpice – salle Fontenay à 20h00.

8. COMMUNICATION: CALICOT, AFFICHES ET DEPLIANTS

Alain Plénacoste, présente la nouvelle ligne de communication et les documents créés ou mis à jour cette année:

- Le calicot – qui désormais prend en compte la commune de Bagnac sur Célé,
- Une affiche nouvelle qui met en scène: pêcheurs, agriculteurs, canoéistes baigneurs qui agissent dans le respect des règles de partage du Célé,
- Le dépliant qui présente l'association, ses points forts et propose une adhésion directe auprès du trésorier. Ils seront diffusés largement aux adhérents, mais aussi dans les manifestations festives, culturelles, fêtes votives etc..

9. LES MARCHÉS ET MANIFESTATIONS DE LA VALLÉE CET L'ÉTÉ

Un stand de Sauvegarde du Célé pourrait être présenté sur les différents marchés de l'été et les manifestations de la vallée: à Brengues, le 7 août, lors du marché gourmand. A Marcihac sur Célé, un mardi en juillet ou en août (Alain Vayssié et Francine Herbin); à Cabrerets un vendredi matin (Bénédicte Vinel) en août, à Saint-Sulpice le 24 juillet et 07 août (Alain Plénacoste et Guy Caussanel). Chacun doit faire connaître ses disponibilités. Le matériel du stand est actuellement chez Francis Ratié à Boussac.

10. DU 4 AU 9 JUILLET 2014: CÉLÉ'TÉ

Faire découvrir aux écoliers et aux visiteurs, les règles de la vie en commun sur le Célé, et les enjeux écologiques de demain.

Le stand de Sauvegarde du Célé était partagé avec celui de l'AAPPMA de Figeac. Les membres du comité étaient présents. Cécile Puechméja nous a rejoint vendredi après-midi et la randonnée du lundi 15h était guidée par Francis Ratié. Selon le premier bilan, les organisateurs sont satisfaits.

11. 2 JUIN 2014: RENCONTRE AVEC LA SOUS-PRÉFÈTE DE FIGEAC

Le but de cette rencontre était de présenter « Sauvegarde du Célé », ses valeurs, son rôle de relais des communes et de faire connaître ses excellentes relations avec les instances locales : SmbRC, Sage Célé, Clé de l'eau. Alain Vayssié qui souhaite être un acteur du Plan Communal D'Alerte. Alain Vayssié, président de Sauvegarde du Célé précise : « De Bouziés à Bagnac sur Célé, avec nos relais de communes, nous avons une proximité avec les riverains, intéressante pour les alertes de pollutions, inondations et conditions climatique » .

Il évoque également les questionnements des riverains concernant notamment les écobuages. L'arrêté préfectoral de 2012 concerne : les déchets des exploitations agricoles, horticulteurs et pépiniéristes ; l'écobuage et les rémanents forestiers. A titre exceptionnel, en suivant des règles précises, le maire peut établir une dérogation durant la période hivernale. En revanche, cette interdiction est généralisée du 15 juin au 31 août. Par conséquent, les déchèteries sont sur utilisées en été.

Cet arrêté est en cours de révision. Les changements des conseils municipaux ont retardé les informations fournies par les groupes de travail, mais Madame Laurent-Albesa assure qu'un nouvel arrêté devrait entrer en vigueur avant la fin de l'année 2014. Il tiendra compte des besoins et des propositions faites par toutes les communes lotoises.

12. DIVERS

BOUSSAC: NOUVEAU POINT DE CONTRÔLE POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau du Célé est suivie au quotidien au seuil de La Mouline, à Boussac dans le cadre d'Info'eau. Initié par Antoinette Lapotre du service d'assistance sanitaire et technique à l'épuration et suivi des eaux au pôle du Syded; Francis Ratié, notre trésorier et conseiller municipal à Boussac assure ce point d'observation au nom de Sauvegarde Célé. Alain Vayssié a donc signé la convention avec le Syded. Denis Daynac, maire de Boussac et référent communal nous a soutenu efficacement. Notons que cet engagement nécessite un travail méticuleux, un investissement de deux heures par jour et ceci, trois fois par semaine. Toutes nos félicitations à Francis Ratié.

La séance est levée à 18h45.

Procès-verbal rédigé par Francine Herbin à Marcilhac sur Célé le 10/07/2014 :

Approuvé par Alain Vayssié à Bédier le 10/07/2014 :